

# Historique

## Société de Tir au Pistolet « LA VIGNEROLE » et du Stand PAC

C'est dans les années 1990, lors de la suppression des stands de tir de Sonceboz-Sombeval et La Heutte, suite à la construction de l'autoroute A16 qu'a été construit le stand intercommunal pour ces deux communes.

Grâce à la clairvoyance de quelques tireurs, membres de la commission de construction il fut décidé que, outre le stand à 300 m, il fallait ajouter 2 lignes de tir à 50 m et un chariot de 5 cibles à 25 m.

Ces constructions ouvraient la voie à la pratique du tir au pistolet.

Le 17 décembre 1992, il y a donc juste 20 ans, lors d'une assemblée générale extraordinaire des Armes Réunies de Sonceboz-Sombeval et La Heutte il fut décidé la création d'un sous-comité pour les distances 25 et 50 m, c'est-à-dire pour la pratique du tir au pistolet.

Trois responsables furent nommés, à savoir : René Stähli junior, Benjamin Lapaire et Stéphane Herren.

Dès ce moment l'embryon de ce qui devait être notre société de tir au pistolet était formé.

Dès le début, beaucoup de tireurs à l'arme de poing furent attirés par ce nouveau groupement et presque tous utilisaient l'arme militaire en calibre 9mm et 7.65mm.

La première année, ce ne furent pas moins de 22'000 cartouches en calibre 9mm et 7.65 qui furent tirées.

Assez rapidement cependant, plusieurs de nos membres acquièrent des armes de sport en calibre .22 lr ce qui leur permettait de tirer avec plus de précision et surtout à moindres frais.

Ce fut aussi l'époque où nous aimions faire une collection de différentes armes de calibre plus ou moins gros. Que c'était beau, à la nuit tombante, les boules de feu sortant du canon de 44 magnum ou de Desert Eagle 50. Mais c'était un peu du folklore.

Bien que nous n'ayons eu aucun différent avec les tireurs à 300m, nous nous sommes aperçus assez rapidement que les objectifs des tireurs à l'arme longue et à l'arme de poing n'étaient pas les mêmes et c'est la raison pour laquelle il fut décidé de fonder la Société de Tir au Pistolet « LA VIGNEROLE ». Le nom de "La Vignerole" vient du nom du lieu-dit où se trouve le stand de tir à 25-50-300m

C'est lors de l'assemblée constitutive du 4 mars 1994, où 21 personnes étaient présentes que furent approuvés les premiers statuts.

Notre société était née. Au début, nous étions un peu perdus dans les méandres des différents règlements des associations de tir, car tous nos membres étaient des novices en la matière. Beaucoup, même dans le monde du tir, nous regardaient come des nouveaux cow-boys et nous avons dû jouer et coudes et user de la voix pour nous faire respecter. Mais enfin, c'est en forgeant qu'on devient forgeron et nous avons beaucoup d'enthousiasme et toujours beaucoup de projets.

Nous voulions marquer notre présence dans le domaine du tir et notre premier objectif fut d'organiser un tir pour marquer la fondation de notre groupement. C'est donc en 1996 que nous avons eu le premier tir du Groupe B au pistolet au stand de « La Vignerole ». Ce fut pour nous l'occasion de rencontrer des tireurs de différentes sociétés et de lier de solides amitiés.

Bien vite, nous nous sommes rendus compte que les soirées de tir étaient bien courtes et en 1995 déjà, nous avons installé un éclairage pour les cibles à 25 m. et le premier tir de nuit fut organisé au mois de novembre.

Les jours de la société se passaient gentiment, mais il nous fallait des objectifs et des challenges à atteindre. Pour marquer l'identité de notre section, il fallait que nous ayons un emblème. Dans notre assemblée générale ordinaire de 1998, un crédit de 5'700.—fr fut voté pour l'acquisition d'un fanion. Dans cette même assemblée l'organisation d'un tir du groupe B en 1999, fut décidée pour marquer les 5 ans de notre section et l'inauguration de notre nouvel étendard.

Dès lors, nous avions un stand, des lumières, un fanion... que nous fallait-il encore ?

Dans nos régions, la saison de tir est bien courte et une idée avait germée qu'il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un stand à air comprimé.

Nous avons commencé par nous rendre sous l'ancien hangard des pompes de La Heutte où un particulier avait installé trois cibles à environ 10 m. Ces cibles se manoeuvraient manuellement en tournant une manivelle pour les faire venir à nous. Nous tirions, coiffés de bonnets de laine et vêtus de grosses doudounes, car il faisait très froid. Un minuscule local avec un petit fourneau à gaz nous permettait de nous réchauffer quelque peu en dégustant le thermos de vin chaud que nous avions emporté.

Nous tirions avec des pistolets à piston et les résultats n'étaient pas reluisants. Mais nous passions de bons moments entre copains et c'était l'essentiel.

Nous étions toujours à la recherche d'un endroit où nous pourrions pratiquer le tir en hiver et une opportunité nous a été offerte par nos amis de la Société des Sdts et Sofs romands de Bienne qui utilisaient les installations de tir de l'Ecole suisse du sport de Macolin, et qui nous ont proposé de partager leur soir d'entraînement. Nous avons là un local chauffé et magnifiquement équipé pour le tir en hiver. Nous nous rendions en voiture à Bienne, souvent par des routes verglacées et c'est lors d'un de ces déplacements que notre seul membre junior de l'époque, Anne-Claude Veuve (maintenant Anne-Claude Voirol), qui était encore apprentie et qui venait de s'acheter sa première voiture avait dérapé sur une plaque de glace à Tournedos et avait démolé son véhicule.

Durant quelques hivers, en fin des années 90 et début des années 2000 après nos séances de tir à Bienne, nous allions souvent manger la pizza car les efforts avaient été conséquents.

Bien que nous puissions pratiquer notre sport dans de bonnes conditions, notre but était de trouver un local à nous et plus près de Sonceboz.

De nombreuses recherches furent entreprises avec l'appui des autorités municipales de Sonceboz-Sombeval et de La Heutte.

Nous tenons déjà à réitérer nos remerciements à Chantal Borno-Flück et Fred-Henri Schnegg, maires à l'époque des 2 communes, marraine et parrain de notre fanion. Ils n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour nous épauler à trouver une solution à nos problèmes. De nombreuses pistes furent explorées : la commune de La Heutte nous offrait gracieusement l'ancien hangar des pompes sous lequel nous avions tiré. La dimension du bâtiment aurait tout juste pu accueillir 4 cibles, mais il était impossible de concevoir une buvette, et un stand sans buvette n'est pas concevable. L'eau courante n'était pas installée. D'autre part il aurait fallu construire des toilettes et comme nous étions en dessous du niveau des canalisations cela devenait trop onéreux. Une autre solution nous était soumise, à savoir les combles de l'hôtel Le Fédéral à La Heutte mais nous aurions dû tracer une ligne de tir en zigzag car la poutraison gênait.

En 2000 une grande lueur d'espoir pour notre stand air comprimé s'ouvre à nous : nous pourrions acquérir la halle d'exposition de l'autoroute A16. Cette construction nous aurait parfaitement convenu, car nous aurions pu établir un stand de 7 à 8 cibles ainsi qu'une buvette – salle d'assemblée de 6m sur 8. Ce bâtiment était situé sur le territoire de la bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval. Nous avons pris contact avec le conseil de bourgeoisie, qui n'a même pas daigné nous recevoir, afin de discuter le pourquoi de notre requête et ce malgré notre insistance. La Commune municipale de Sonceboz nous a proposé un terrain pour déplacer et implanter la halle de l'A16. Ce

terrain était situé à côté de la salle communale de Sonceboz. Nous avons demandé des devis pour ce déplacement. Nous étions arrivés à plus de 70'000 fr sans compter les aménagements de tir à l'intérieur. Il n'était pas possible pour nous de nous lancer dans de pareilles dépenses.

En résumé il convient de nous souvenir des différentes étapes qui nous ont conduit à la situation actuelle.

Voici la liste des différents locaux qui nous ont été proposés et dont nous avons étudié la faisabilité :

- le nouvel abri public de Sonceboz : trop de murs à enlever
- les combles de l'ancien restaurant « Le Fédéral » à La Heutte : espace insuffisant et tir en zigzag
- le nouveau hangar des travaux publics de Sonceboz : espace insuffisant
- l'ancien hangar du service de défense de La Heutte : pas d'eau ni d'égouts
- Le pavillon d'exposition de la A16 aurait été idéal pour réaliser notre projet, mais nous n'avons pas trouvé de solution financièrement acceptable pour implanter cette construction.
- Enfin, en 2001, la municipalité de Sonceboz-Sombeval nous offrait la possibilité d'utiliser l'ancien abri PCi datant de 1938 et qui était désaffecté.

C'est sur cette dernière proposition et après une étude de faisabilité, à savoir si nous avons la possibilité d'enlever sans risques les murs, dont un en béton de 80 cm d'épaisseur, nous avons décidé de nous lancer dans cette aventure.

Il fallait établir des devis afin de savoir si nous avons les moyens financiers pour réaliser cette place de tir. A l'addition des devis par les artisans, nous arrivions à une somme avoisinant les 100'000 fr. Il était évident que notre petite société ne pouvait pas s'investir dans des dépenses pareilles. Après une étude approfondie des travaux à effectuer, trois points devaient être réalisés par des entreprises, à savoir la coupe du mur de béton armé de 80 cm d'épaisseur, 6 m de long et 1,70 m de haut, la mise en place d'une ventilation automatique et l'aménagement de la cuisine. Tout le reste des travaux d'aménagement seraient effectués par nos soins.

Le 1er mars 2002 lors de l'assemblée générale ordinaire à l'Hôtel du Cerf à Sonceboz le projet d'aménagement fut présenté en détail.

En préambule, une proposition d'établir le stand dans une usine désaffectée a été évoquée, mais le risque de devoir déménager en cas de reprise de l'industrie fait que cette solution de devait pas être envisagée.

La Commune mettait gratuitement à notre disposition l'abri PC désaffecté pour une durée de 30 ans. Nous avons pu envisager toutes les transformations que nous voulions. Il fallait encore trouver un plan de financement . Il fut décidé que la société débiterait un montant de 15'000.- Fr . Nous pourrions également compter sur une subvention de l'aide sportive tablée sur un 20% du montant des travaux.

Des sets de tables avec de la publicité furent confectionnés.

Il fut décidé en outre de lancer une série de parts-sociales de 100.- et 200.- Fr.

Il faudra peut-être réaliser un emprunt.

Après la présentation c'est par un vote unanime des 24 membres présents que fut acceptée la proposition de réalisation de notre projet.

Le lancement des parts-sociales fut immédiatement lancé.

Cette action permet de trouver 8'050.- Fr d'argent frais.

Dès le printemps nous avons pu finaliser les devis. Un point sensible fut que nous ne pourrions toucher les subsides de l'Aide sportive uniquement lorsque les travaux seraient terminés et sur présentation des factures acquittées, ce qui posait un énorme problème de liquidités. Après une discussion avec les autorités municipales de Sonceboz et en particulier avec le maire de l'époque,

M. Fred-Henri Schnegg, il fut signé une convention quant à la mise à disposition des locaux ainsi que d'un prêt que pouvait nous octroyer la commune.

L'article 5 de cette convention stipule:

*En fonction des besoins financiers de la société de tir après récolte de fonds, la commune municipale accepte l'octroi d'un prêt d'un montant maximal de CHF 20'000.-*

*L'emprunteur s'engage à rembourser la totalité du prêt sur une période de 15 ans au plus.*

Grâce à ce coup de pouce magnifique, nous pouvions foncer... et au début du mois de juin nous avons commencé à démolir les murs que nous pouvions faire à la masse et le 30 juin, nous avons sollicité l'aide de tous les membres disponibles pour évacuer dans des bennes tous les gravats. Ce fut un travail fastidieux, une poussière incroyable nous remplissait les narines et les yeux et nous ne pouvions pas remplir les brouettes complètement car il fallait les incliner fortement pour pouvoir sortir et passer les virages à angle droit pour arriver sur le chemin de l'école. Avec la bonne volonté de tous, en un samedi matin, tout fut évacué.

Grâce au camion grue de René Stähli, la porte d'entrée blindée de plus d'une tonne fut également enlevée et évacuée.

Dès lors, il fallut faire appel à une société spécialisée dans la découpe et le perçage des murs de béton. Après qu'il se fut avéré que les portes de l'abris étaient trop petites pour que l'on puisse faire entrer un lame de scie circulaire de 2m de diamètre, il fut décidé que les murs seraient coupés avec un câble diamanté. Ces travaux ainsi que le perçage des murs pour le passage de la ventilation furent effectués au mois de juillet. Les blocs enlevés du mur de 80cm d'épaisseur furent placés exactement à 10m du mur du fond. Ces énormes blocs ont été utilisés comme base de la table de tir actuelle. Ils avaient les bonnes dimensions et nous n'étions pas obligé de les évacuer.

Le montant du percement des murs s'est élevé à plus de 8'000fr. La ventilation a été posée pour environ 10'000.- fr.

Ces très gros travaux terminés, depuis début août, le groupe des retraités, René Stähli senior, Erwin Steffen, Narcisse Lovis et Pierre Farron se sont mis au travail tous les jours dès le matin en dînant sur place, souvent avec un cervelas et un morceau de pain. Liselotte Stähli et Maryse Steffen nous fournissant de temps en temps un repas plus étoffé. Les travaux d'électricité furent réalisés durant ses heures de libres par Guy Périllard. René Stähli junior nous épaula également pour les travaux de carrelages.

Il fallut redresser les murs avec des carrelets afin que les lames que l'on posait soient verticales, il fallut beaucoup d'improvisation dans les travaux mais ceux-ci avançaient bien. Des kilos de peinture gris clair ont été appliqués afin de cacher les vilains murs, mais heureusement ceux-ci étaient secs. Il y avait bien sûr une humidité relative importante et dès les débuts nous avons jugé nécessaire de mettre un appareil de déshumidification provisoire appareil qui fut remplacé par la suite par un appareil fixe et automatique qui fonctionne encore aujourd'hui car l'odeur de renfermé et de moisi était tellement tenace que lorsque nous rentrions à la maison nous devons changer complètement nos habits. Il serait fastidieux de relater tous les aménagements qui ont été réalisés, vous pouvez aujourd'hui encore les voir. Il nous faut cependant relever la collaboration étroite que nous avons eue avec l'entreprise de menuiserie-charpente Stucki, de Sonceboz qui nous mis à disposition de nombreux outillages et nous à fourni rapidement le matériel (panneaux, carrelets et lames) dont nous avions besoin.

Rien n'a changé sauf peut-être le téléphone: au début, afin que des gens de service puissent être atteints, il fut installé une antenne de camion à l'extérieur et nous avions un téléphone portable à l'intérieur relié à cette antenne. Lorsque le téléphone portable fut arrivé à fin de vie, nous avons installé une ligne fixe.

Les travaux furent mené à grand train et à fin octobre tout était prêt.

Il fallait encore meubler notre buvette. Nous étions à la recherche de tables, chaises et services de table. Une offre exceptionnelle nous a été faite par un de nos membres, Jacques-Alain Lehmann, qui venait de devenir propriétaire de l'Hôtel de la Couronne à Sonceboz nous a offert tout ce dont nous avons besoin.

Les rameneurs de cibles étaient fixés et le 22 octobre 2002 le stand était expertisé et le 30 octobre 2002 nous recevions le rapport d'expertise qui nous indiquait que notre installation était conforme aux normes internationales. Du bon boulot avait été fait et le 9 novembre 2002 en présence des autorités politiques, des instances du tir et des sociétés amies une cérémonie d'inauguration a été organisée avec la présence de Pierre-Alain Dufaux, champion du monde à la carabine qui a fait des envieux par sa prestation. Toute fois nous avons un avantage sur lui: nous on peut encore s'améliorer...

Depuis 2002 nous avons organisé dans le cadre de l'action THELETHON des tirs qui ont permis à chaque fois de récolter de jolies sommes d'argent que nous avons versées à cette œuvre de bienfaisance. Cette action dure toujours.

Il manquait encore à nos projets la mise sur pied d'un cours de relève et de jeunes tireurs.

A la suite des subsides que nous avons reçus de l'Aide sportive, nous aurions pu rembourser directement le prêt que nous avait octroyé la commune de Sonceboz mais comme cet emprunt était "bon marché" nous avons pensé que nous pourrions l'utiliser pour promouvoir la relève de La Vignerole..

Le 30 septembre 2003 l'assemblée générale extraordinaire de notre société a débloqué un crédit de plus de 10'000.- fr pour l'achat de 6 pistolets à air comprimé et de 5 pistolets en cal .22lr. Le groupe des jeunes est formé avec un noyau de 11 inscrits pour commencer .

Au début du mois de mai 2004 le premier cours de relève à 25 m est organisé.

Suite à la bonne gestion de nos finances nous avons pu en 2004 déjà rembourser 9'000 fr à la municipalité de Sonceboz sur les 16'000.- que nous avons empruntés. Pour en terminer avec les chiffres de la construction, on peut faire le résumé suivant:

Lorsque nous avons lancé le projet, avec des devis d'artisans, nous arrivions à un montant avoisinant les 100'000 fr.

Le montant des factures payées est de 45'329.65 Fr.

Le nombre d'heures de travail effectué par les membres est de 2'085 heures.

Le financement a été fait de la manière suivante :

22'000 fr prélevés dans la caisse de la société

16'000 fr prêtés par la municipalité de Sonceboz-Sombeval

2'000 fr prêtés sans intérêts par un membre de la société

8'050 fr de parts sociales.

Et près de 18'000.- fr de l'Aide sportive en tant que subventions pour les installations et le travail effectué par les membres estimé à 45'000.- fr

Actuellement il ne reste plus que quelques milliers de francs à rembourser sur les parts-sociales, ce qui se fait régulièrement chaque année.

Pour faire une synthèse rapide de ce qui a été fait depuis la fondation de la société je rappellerai les évènements suivants:

4 mars 1994 : fondation de la Société de tir au Pistolet « LA VIGNEROLE »

2 septembre 1995 : Premier tir populaire

Octobre 1995 : installation des projecteurs pour le tir de nuit

Octobre 1995 : premier tir de nuit

Septembre 1996 : Tir d'inauguration de notre stand 25 – 50 m

Février 1998 : Décision de l'assemblée générale d'acquiescer un fanion

Fin 1998 : participation de la société à la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Sonceboz  
5 Juin 1999 : Journée officielle du tir d'inauguration du fanion de la société  
1er mars 2002 : décision de lancer la construction du stand à air comprimé  
Entrée en jouissance de l'ancien abri PC de Sonceboz et transformation de celui-ci en stand de tir à air comprimé  
9 novembre 2002 : Inauguration du stand à air comprimé  
Décembre 2002 : première participation à l'action du Téléthon par un tir populaire à 10 m  
30 septembre 2003 : l'assemblée générale extraordinaire débloque un crédit de 10'000.- fr pour l'acquisition d'armes en vue de créer un cours pour les jeunes.  
Octobre 2003 : cours de relève à l'air comprimé  
Début mai 2004 : premier cours de tir pour la relève à 25 m  
24 avril 2004 : 10ème anniversaire de la société  
Août 2004: Inondation du stand PAC à la suite de la rupture d'une conduite d'eau communale sous le chemin conduisant à l'école. L'eau a suivi la gaine de la conduite électrique venant dans notre stand  
2007 : La Vignerole a son site sur INTERNET  
2007 : Achat des vestes officielles de la société  
10 mars 2007 : organisation de l'assemblée des délégués de l'AJBT  
21 juin 2007 : participation de la société à la Fête de la Musique à Sonceboz  
février 2008 : acquisition d'une machine à mesurer les impacts pour le PAC  
Octobre 2008 : participation de la société à la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Sonceboz  
Septembre 2008 : acquisition des vitrines pour mettre à l'abri les trophées et le fanion de la société dans notre stand à air comprimé.  
2010 Participation à la Marche des saveurs  
2011 Installation des pièges à balles à 25 et 50m  
Octobre 2012: participation de la société à la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Sonceboz  
Il faudrait encore mentionner les différents tirs que nous avons organisés, ceux auxquels nous avons participé mais ce serait bien trop long.  
Voilà fait un tour d'horizon de la vie de la société, du stand PAC en particulier, et si tous ces évènements ont pu avoir lieu, ils sont le fruit du travail de membres dévoués et en particulier grâce à ceux qui en 1994 ont cru à l'avenir de notre groupement. Il est bon une fois de citer les noms des membres fondateurs de La Vignerole:  
René Stähli jr, Benjamin Lapaire, Stéphane Herren, Liliane Herren, Pierre Farron, Jean-Pierre Wenger, Guy Périllard, Mario Betti, Pierre-André Nicolet, Willibald Meier, Daniel Grandjean, Patrick Meier, José Martinez, Giuseppe D'Agostino, Pascal Dell'Aqua, Pierre Meier, Willy Miche, Luigi Legittimo, Nicola Bertone, Filippo Minardi et Giovanni Mallia.  
Longue vie à la société de tir au pistolet "LA VIGNEROLE" dans l'esprit sportif et les sentiments de franche camaraderie qui doivent caractériser le monde des tireurs.  
La liste des membres des comités depuis la fondation de la société se trouve sur le site internet de lavignerole.ch dans la rubrique "Comité" "Historique des comités"

Tramelan, novembre 2012

Pierre Farron,  
membre d'honneur  
ancien secrétaire  
ancien président